

# PAIE ET RUPTURE DU CONTRAT

**2 jours**

## VALIDER LA DERNIÈRE PAIE ET LE SOLDE DE TOUT COMPTE

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés.

#### DISTINGUER LES DIFFÉRENTS CAS DE RUPTURE

- › Démission
- › Retraite
  - préretraite, départ volontaire, mise à la retraite : les impacts de la réforme des retraites
  - prise en compte des obligations déclaratives
- › Contrat à Durée Déterminée (CDD)
- › Licenciement
- › Rupture conventionnelle individuelle : procédure, indemnisation et jurisprudence
- › Rupture et transaction
- › Rupture dans le cadre d'une invalidité sécurité sociale
- › Décès

Exemples d'application : identifier les indemnités à verser selon les cas de rupture

- › Rupture conventionnelle collective

#### ÉTABLIR LE DERNIER BULLETIN DE PAIE

- › Préavis : effectué, non effectué

Cas pratique : calcul d'une indemnité compensatrice de préavis

- › Congés payés
  - solde de congés payés, de RTT, de CET
  - indemnité compensatrice de congés payés

Cas pratique : calcul d'une indemnité compensatrice de congés payés

- › Départ en cours de mois : calcul au prorata temporis du salaire
- › Indemnités de licenciement
  - règles applicables aux indemnités de licenciement
  - déterminer l'indemnité légale, conventionnelle
- › Transaction et indemnité transactionnelle
- › Indemnité de rupture conventionnelle individuelle
- › Indemnités de précarité : calcul et cas d'exonération
- › Indemnités de préavis
- › Indemnités de départ et de mise à la retraite
- › Régularisation progressive des cotisations
- › Règles sociales et fiscales de réintégration des avantages de retraite et de prévoyance
- › Portabilité des droits en santé et prévoyance complémentaire
- › Régime social et fiscal de chaque indemnité de rupture : les limites d'exonérations (régime définitif)

Exemples d'application pour chaque cas de rupture

#### REMETTRE LES DOCUMENTS LIÉS À LA RUPTURE

- › Certificat de travail
- › Reçu pour solde de tout compte
  - faut-il le délivrer systématiquement ?
  - valeur libératoire du reçu pour solde de tout compte
- › Attestation Pôle emploi

#### APRÈS LA RUPTURE DU CONTRAT

- › Rappel de salaire sur décision prud'homale
- › Dispositifs d'épargne salariale : intéressement et participation

#### OBJECTIFS

- Établir le dernier bulletin de paie.
- Calculer les indemnités de rupture du contrat.
- Contrôler le régime social et fiscal des indemnités de rupture.
- Gérer les soldes de tout compte les plus complexes.

#### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation 100% pratique sur une thématique à fort enjeu : la sécurisation de la paie lors du départ du salarié
- De nombreux exercices et exemples de calculs

#### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et gestionnaires des services paie/comptabilité ou RH/personnel  
 Il est nécessaire de maîtriser les fondamentaux de la paie

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

#### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émergence et attestation de fin de formation  
 Évaluation à chaud et à froid

#### TARIFS

1 658 € HT - Réf : PAI-DERP  
 1 834 € HT avec accès e-ressources pendant un an à :  
 La Paie : droit du travail & charges sociales  
 (remise de 42 %, soit 176.32 € HT au lieu de 304 € HT)

Validité : 30 juin 2023

#### PROCHAINES SESSIONS

**Formation à distance :**  
 les 16 et 17 mars 2023  
 les 19 et 20 juin 2023

**Paris Montparnasse :**  
 les 12 et 13 décembre 2022  
 les 16 et 17 mars 2023

